



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

Réservé  
au  
Moniteu  
belge



\*19016766\*

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0893 431 861

Dénomination

(en entier) : **SPE III STEVENS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Louise 283 bte 19 - 1050 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfert de siège social**

Extrait du jugement rectificatif rendu le 25 octobre 2018 par le Tribunal de commerce francophone de Bruxelles:

Par ces motifs, le Tribunal,

Statuant en premier ressort,

Vu les dispositions de la loi du 15 juin 1935 sur l'emploi des langues en matière judiciaire;

Rectifie le jugement du 16 juillet 2018 comme suit:

"Homologue la décision de transfert du siège social de la SPRL SPE III STEVENS en liquidation, BCE 0893.431.861, vers 1040 Bruxelles, boulevard Louis Schmidt 87/4".

SPE III STEVENS, en liquidation

Représentée par Bolle et Partners, sprl, liquidateur

Représentée par Michel J. Bolle

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).